

RÈGLES DU STUDIO PHOTO 4-11-124

ÉTUDIANTS

En réservant un des 2 studios de photo (A ou B), un.e étudiant.e s'engage à :

- Garder le local propre;
- Respecter l'interdiction pour la présence et la consommation de boissons et/ou de nourriture dans le studio photo;
- Manipuler les toiles de fond permanentes avec soin, une toile à la fois et à les garder propres. Au besoin, nettoyer à l'aide d'un linge humide ou du papier main avant de quitter;
- Utiliser le matériel photo mobile, appartenant aux deux départements, avec délicatesse;
- Ranger les ensembles d'éclairage (spots) sur les côtés du mur, après usage, comme à son arrivée;
- Enrouler et ranger les rallonges électriques aux endroits indiqués;
- Ranger tout autre autre accessoire pour ne rien laisser trainer;
- Garder les murs libres et à ne pas utiliser de papier collant, « masking tape », « duck tape », clous, sauf pour les punaises sur le tableau de liège situé dans le studio B;
- Rapporter le matériel emprunté à la matériathèque;
- Respecter les deux zones de studio A et B, en gardant les rideaux fermés. Si ouvert, refermer avant de partir;
- Fermer les lumières en quittant;
- Rapporter la clé à la matériathèque sinon, une pénalité pourrait être appliquée. Pour une réservation de soirée, clé rapportée pour 8h30 le lendemain matin.

Un.e étudiant.e ne peut réserver plus d'un **bloc de deux heures** à la fois (sauf pour le dernier bloc_18h30 à 22h) et ce, un studio à la fois afin de laisser la chance à tous. Pour faciliter la conciliation avec les cours, l'horaire de réservation débutera à 8h30 le matin jusqu'à 21h30, en prenant en considération que la matériathèque ouvre à 8h15 et que les locaux du Cégep sont accessibles jusqu'à 22h. Les réservations pour le samedi et dimanche doivent être faites durant la semaine sinon, la sécurité n'ouvrira pas la porte. L'horaire de fin de semaine sera affiché sur la porte le vendredi soir pour les besoins de vérification.

ENSEIGNANTS


Utiliser l'armoire du département pour afficher des consignes afin de garder les murs frais peints en bon état et dégagés. Garder l'endroit dégagé afin de ne pas le surcharger avec du matériel mobile qui pourrait nuire au bon fonctionnement.

Un.e enseignant.e devrait éviter de bloquer plusieurs journées complètes afin de responsabiliser les étudiants à leurs réservations et d'éviter un local vide, à moins d'un besoin sporadique de démonstration de groupe ou d'usage en supervision durant un cours, et ce, pour deux semaines maximum. Si c'est le cas, en aviser les 2 coordinations svp.

Une rencontre entre les deux départements est à prévoir à chaque début de session pour éviter les conflits possibles d'horaire.

NOTES

FONDS DISPONIBLES / STUDIO A

Blanc 

Gris 

Noir 

FONDS DISPONIBLES / STUDIO B

Blanc 

Vert 

Noir 